

**Centre d'accès équitable aux bibliothèques**

**Demande d'aide au gouvernement du Canada dans le budget de 2015**

## **Synopsis**

Le Centre d'accès équitable aux bibliothèques (CELA) et l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) cherchent un financement de 9,75 millions de dollars pour les trois prochaines années. Cette somme servira à appuyer la production sur médias substitués d'ouvrages imprimés, à l'intention du nouveau service national de bibliothèques publiques lancé le 1<sup>er</sup> avril 2014 pour les plus de 3 millions de Canadiens ayant des déficiences de lecture des imprimés.

Ce mémoire porte sur les thèmes suivants énoncés par le Comité des finances pour ces consultations prébudgétaires :

- soutenir les familles et les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation;
- assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures.

On trouvera ci-après l'historique de cette initiative, des détails sur sa mise en œuvre et son statut actuel, ainsi qu'une justification de la prestation d'une aide par le gouvernement fédéral.

## **Contexte**

L'INCA offre des services bibliothécaires aux Canadiens malvoyants depuis 1906 mais, en tant qu'organisme caritatif, il est confronté à deux défis. Premièrement, on constate une résistance croissante de la population à l'idée que les personnes ayant des déficiences de lecture des imprimés obtiennent des services d'un organisme caritatif, pour répondre à leurs besoins de lecture et d'information, alors que toutes les autres peuvent se prévaloir des services des bibliothèques publiques. Deuxièmement, l'INCA fonctionne dans un environnement de plus en plus difficile pour la collecte de fonds. Les sommes que l'institut peut recueillir doivent couvrir un très large éventail de programmes et de services, pas seulement des services bibliothécaires.

Conscient de ces défis, le gouvernement du Canada a participé à diverses initiatives dès 2006 pour identifier et préparer des solutions de remplacement. Comme il y a un

consensus sur l'idée que toute solution devrait être axée sur le marché, le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada (CBUC) a fait preuve de leadership, après avoir consulté l'Association canadienne des bibliothèques (ACB), en constituant et en finançant le Centre d'accès équitable aux bibliothèques (CELA) fin 2013. Le mandat du Centre est d'appuyer l'accès équitable aux publications des personnes ayant des déficiences de lecture des imprimés, par le truchement des bibliothèques publiques locales.

Permettre aux bibliothèques publiques d'offrir aux Canadiens ayant des déficiences de lecture des imprimés d'avoir accès à une plus grande diversité de publications contribuera à leur épanouissement éducatif et augmentera leur participation à la vie de la société en développant leur potentiel d'inclusion sociale et de participation à la population active.

### **CELA**

Le CELA a été lancé en avril 2014. Les bibliothèques participantes enregistrent leurs clients admissibles, qui peuvent ensuite avoir accès à plus de 250 000 publications sur médias substitués en format DAISY audio, télématique et braille. Ces clients seront des personnes aiguillées par l'INCA ou des résidents locaux s'adressant directement à leur bibliothèque locale pour bénéficier de ce service. Le CELA a deux rôles critiques dans ce contexte : produire sur médias substitués des ouvrages imprimés, et les distribuer aux Canadiens ayant des déficiences de lecture des imprimés par le truchement des bibliothèques publiques.

Le CELA est géré par un conseil d'administration comprenant des représentants de bibliothèques publiques, avec plusieurs comités, sous-comités et groupes de travail, ainsi que des groupes consultatifs d'usagers et de bibliothécaires, pour s'assurer que le service répond pleinement aux besoins de la communauté. Le CELA reçoit l'appui du Conseil des bibliothèques urbaines du Canada sous forme de financement de démarrage, de services de bureau, et de l'engagement de ses membres à adhérer au Centre.

### **Partenariat INCA/CELA**

Le modèle de service du CELA englobe l'expertise de l'INCA, notamment son infrastructure numérique (dont la mise en place a reçu le soutien financier du

gouvernement fédéral) et son personnel spécialisé. La collaboration est régie par un contrat liant les deux organisations. En voici quelques aspects clés :

- donner un accès équitable aux plus de 3 millions de Canadiens ayant des déficiences de lecture des imprimés, et pas seulement aux personnes malvoyantes, ce qui inclut par conséquent les personnes ayant de telles déficiences (telles que définies dans la législation sur le droit d'auteur) par manque de dextérité et à cause de certains troubles de l'apprentissage;
- appuyer les campagnes d'information des personnes ayant des déficiences de lecture des imprimés menées par les bibliothèques publiques au moyen de documents et de formation;
- fournir un répertoire et des services dans les deux langues officielles;
- mettre l'accent sur les besoins de lecture des jeunes, des membres des premières nations et des collectivités de langues minoritaires;
- offrir aux personnes ayant des déficiences de lecture des imprimés le plus large éventail possible de matériel de lecture en format accessible et par les canaux de distribution voulus, ce qui ne peut être fait que par un organisme centralisé ayant les ressources financières, techniques et humaines nécessaires;
- la collection numérique de la bibliothèque d'INCA pourrait devenir à terme la collection du CELA, sous réserve d'une entente entre les deux organisations sur les aspects juridiques et financiers de la transaction;
- production de matériel sur médias substitués conformément aux dispositions de la Loi sur le droit d'auteur.

Le CELA donne accès au stock de livres numériques et d'autres ressources que détient actuellement l'INCA, ainsi qu'à la collection de Bookshare (contenant actuellement plus de 180 000 ouvrages accessibles au Canada), à tout client légitime d'une bibliothèque publique participante. Le leadership d'INCA dans le *Trusted Intermediary Global Accessible Resources (TIGAR)* du *Accessible Books Consortium* international permettra d'élargir encore plus le répertoire du CELA en important des titres publiés dans d'autres pays et d'autres langues.

En 2014-2015, le coût pour le CELA de fournir un accès équitable aux bibliothèques aux Canadiens ayant des déficiences de lecture des imprimés, par le truchement de leur bibliothèque publique, sera de 6,3 millions de dollars environ dont 49,8 % (3,14 millions) concerneront la production, et 50,2 %, des acquisitions, des licences, de la prestation de services, de la technologie, du soutien et de l'administration.

Cette proposition de financement du CELA et de l'INCA pour exploiter un service bibliothécaire national pour les Canadiens ayant des déficiences de lecture des imprimés exige un partenariat entre :

- le secteur privé, c'est-à-dire essentiellement l'INCA, qui recueille des fonds sous forme de dons, de legs, etc.;
- les gouvernements provinciaux;
- les bibliothèques membres, dont les membres du CBUC, se joignant individuellement au réseau si elles ne bénéficient pas d'un soutien provincial;
- le gouvernement du Canada.

La part relative de chaque partenaire sera recalibrée au cours des prochaines années mais, pour l'exercice budgétaire à venir, l'objectif est d'obtenir 50 % des fonds du gouvernement du Canada, le reste provenant des provinces/territoires et d'une contribution importante des grandes bibliothèques urbaines du Canada, le reliquat étant finalement fourni par l'INCA.

### **Statut actuel**

Le CELA a été lancé le 1<sup>er</sup> avril, lors de la transition des bibliothèques partenaires de l'INCA et de leurs clients admissibles (en Alberta, en l'Ontario et au Nouveau-Brunswick) vers les nouveaux services aux membres du CELA. Depuis ce jour, les nouveaux clients de l'INCA cherchant des services bibliothécaires sont aiguillés vers leur bibliothèque locale pour qu'ils s'inscrivent auprès du CELA.

Depuis le 31 juillet, des accords de financement sont signés ou sont en cours avec les gouvernements de l'Alberta, de Nouveau-Brunswick, des T.-N.-O., de l'Ontario et de l'Î.-P.-E. Il y a aussi une entente entre le CELA et la Bibliothèque et les Archives nationales du Québec (BAnQ) qui assure :

- aux résidents du Québec l'accès au répertoire complet de langue anglaise; et
- aux Canadiens de l'extérieur du Québec, l'accès réciproque aux répertoires de langue française de la BAnQ.

En vertu de leurs engagements à appuyer le CELA, quasiment toutes les bibliothèques membres du Conseil des bibliothèques urbaines du Canada de toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse, souscrivent au CELA. En tout, il y a désormais environ 600 bibliothèques membres avec 1 550 points de service.

### **Soutien du gouvernement du Canada**

Le gouvernement fédéral a appuyé plusieurs projets qui ont précédé et modelé le nouveau système de prestation de services bibliothécaires accessibles.

- En 2010-2012, le gouvernement fédéral a fourni 7 millions de dollars à l'INCA pour revitaliser sa technologie bibliothécaire, achever la conversion au numérique de sa collection analogique, développer sa collection numérique, appuyer l'exploitation de la bibliothèque pendant deux ans et faire des progrès dans l'appui au développement d'un financement à long terme et d'un arrangement de service avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres parties prenantes pour des services bibliothécaires accessibles de manière continue après le 31 mars 2012. Tous les objectifs opérationnels de l'accord de financement ont été satisfaits et atteints conformément à l'échéancier et au budget. L'INCA a mis au point un modèle de service/plan d'affaires intitulé *Reading Re-Imagined: a national digital Hub to support service delivery to Canadians with print disabilities*. On proposait dans ce modèle que le centre numérique national —le *Hub*— soit une entité à but non lucratif séparée de l'INCA.
- En 2013, le gouvernement fédéral a engagé 3 millions de dollars pour appuyer le centre numérique national en cours d'incubation dans la bibliothèque de l'INCA pendant les deux premières années de la phase 1. Cela a permis au centre de produire de nouveaux documents sur médias substitués et d'améliorer les services

à sa clientèle tout en maintenant un engagement et un plan de financement durable pour le nouveau centre numérique national proposé. Cela a aussi établi le contexte opérationnel qui a permis la transition des activités de l'INCA vers la nouvelle entité nationale à but non lucratif fonctionnant aujourd'hui sous le nom de CELA.

### **Critères du comité des finances**

Le CELA est donc l'extension logique d'un processus que le gouvernement du Canada a encouragé activement et dans lequel il a investi par le truchement de son soutien à l'INCA pour l'élaboration du concept de *Hub* sur lequel repose le CELA. Les gouvernements nationaux de nombreux pays fournissent des fonds pour assurer un service bibliothécaire national à leurs citoyens ayant des déficiences de lecture des imprimés. Ces investissements produisent un rendement non négligeable sous forme :

- d'accès équitable dans les bibliothèques publiques à une collection sur médias substitués par les personnes ayant des déficiences de lecture des imprimés;
- de soutien aux familles vulnérables;
- de promotion de la santé, d'éducation et de formation des Canadiens ayant des déficiences de lecture des imprimés, ce qui les aide à atteindre l'autonomie et à être mieux préparés pour entrer sur le marché du travail;
- d'encouragement de communautés inclusives là où les gens vivent, travaillent et participent.

Le financement demandé dans cette proposition vise à répondre aux besoins des plus de 3 millions de Canadiens ayant des déficiences de lecture des imprimés et dont on prévoit l'augmentation du nombre avec l'allongement de l'espérance de vie.

En association avec l'INCA, le CELA cherche 3,25 millions de dollars pour chacune des trois années débutant en avril 2015. Trois raisons impérieuses justifient un appui du gouvernement fédéral :

- il s'agit ici d'une nouvelle initiative répondant à un besoin important, fournir du matériel de lecture et d'information accessible aux Canadiens ayant des déficiences de lecture des imprimés, par le truchement de leurs bibliothèques publiques;
- le projet a besoin d'un financement stable durant ses années de formation afin d'assurer sa stabilité pendant la mise sur pied des activités et des services;
- le CELA assurera l'égalité d'accès à tous les Canadiens ayant des déficiences de lecture des imprimés; les services seront destinés aux personnes ayant n'importe quelle déficience de lecture des imprimés, pas seulement aux personnes malvoyantes; les services seront fournis dans les deux langues officielles; les services comprendront des programmes pour les bibliothèques des premières nations; on mettra un accent spécial sur les besoins des jeunes; et on utilisera de plus en plus de nouvelles technologies pour produire et diffuser du contenu accessible;
- le CELA fournit au gouvernement du Canada un mécanisme simple pour la mise en œuvre du Traité de Marrakech qui prévoit une entité pouvant faciliter, promouvoir et disséminer des copies d'œuvres imprimées en format accessible et échanger des informations avec les autres pays sur les œuvres accessibles.

*Le National Library Service for the Blind* reçoit plus de 70 millions de dollars par an du gouvernement américain, par le truchement de la Bibliothèque du Congrès.

Proportionnellement, le CELA demande moins de la moitié par habitant au gouvernement du Canada.

Cette proposition concorde avec la répartition constitutionnelle des compétences : les provinces/territoires financeront la prestation du service et les coûts correspondants, et le gouvernement du Canada financera la production des œuvres sur médias substitués, ce qui comprend un projet d'augmentation du nombre de titres et de la vitesse à laquelle ils sont rendus disponibles, de façon à réduire encore plus les désavantages que connaissent les personnes ayant des déficiences de lecture des imprimés.

## **Soutien communautaire**

Le CELA a reçu des lettres de soutien de plusieurs organisations, dont le Conseil canadien des aveugles, la Société canadienne de la sclérose en plaques, l'Association nationale des étudiants handicapés au niveau postsecondaire, et *Access for Sight-Impaired Consumers*.

## **Étapes suivantes**

Il y a aujourd'hui plus de 3 millions de Canadiens ayant des déficiences de lecture des imprimés, et 33% d'entre eux ont des degrés variables de perte de vision, 27 % ont des troubles de l'apprentissage (p. ex. autisme, traumatisme crânien), et les 40 % restants manquent de dextérité, c'est-à-dire de l'aptitude à prendre un livre en main (arthrite, sclérose en plaques, maladie de Parkinson). Ces personnes sont sérieusement désavantagées dans le monde du travail : seulement 35 % des adultes en âge de travailler souffrant de cécité ou de vision partielle ont un emploi, et leur revenu annuel moyen brut est inférieur à 20 000 \$, quelle que soit leur situation matrimoniale ou familiale. Moins de la moitié terminent leurs études secondaires. Si l'on tient compte de toute la gamme des déficiences de lecture, leur taux d'emploi n'est que de 45 %. En leur offrant un meilleur accès au matériel de lecture sur médias substituts par le truchement des bibliothèques publiques, on rehausse leurs chances d'améliorer leur littératie et leur éducation, ce qui pourrait leur ouvrir de nouvelles possibilités d'emploi et de participation à la vie de la société.

Le CELA tirera parti des investissements et des synergies existantes, et permettra aux bibliothèques de profiter des économies d'échelle offertes par une ressource centralisée. Il permettra finalement aux personnes ayant des déficiences de lecture des imprimés de participer pleinement à la vie sociale, économique et éducative de leur collectivité locale. Et tout cela au prix de moins de 0,20 \$ par personne, dont la moitié serait payée par le gouvernement du Canada selon cette proposition.